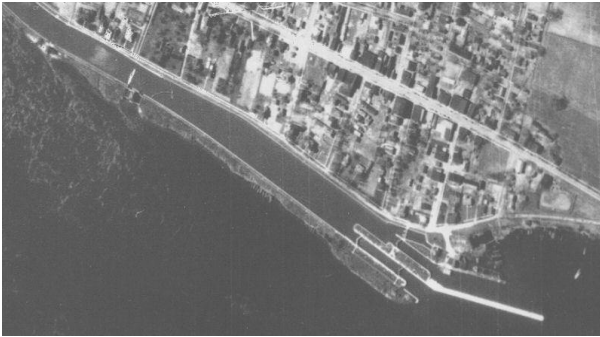


LOCK 23



Date de l'activité : voir subaquatech.com/excursions

Heure du rendez-vous : info par courriel

·vous : info par courriel

Coût : 25\$ + tx / 2 plongées

Niveau de plongée : Avancé

Description du site

L'écluse 23 est un site magnifique du fleuve St-Laurent, accessible par le rivage, et relativement près de Montréal. La profondeur y est assez faible mais la force du courant et la faible visibilité en font un site pour plongeurs de niveau avancé. Cependant, généralement à partir du mois de septembre, la visibilité atteint les 25 pieds et plus. Le site offre plusieurs structures à visiter. La structure la plus à l'ouest, l'ancienne station de pompage de Morrisburg (Pump House), est située juste devant la nouvelle station de pompage de la ville, sur le mur sud de l'ancien canal de navigation. Sur le même mur, à 100 mètres vers l'est, on retrouve une centrale électrique (Hydro Power Station) au sud-ouest de l'église de Morrisburg. C'est à 500 mètres plus à l'Est que se situe l'écluse 23. On peut y voir, entre autres, la structure en très bon état, les fondations de la cabane de l'éclusier et le rivage de l'écluse 23 où l'on peut encore voir des clôtures et des souches d'arbres. La sortie de l'écluse nous amène assez loin du rivage et il faut également prévoir une réserve d'air suffisante. Comme la plupart des plongées dans le fleuve, les achigans, dorés, carpes et perchaudes y abondent. Il n'est également pas rare de voir de gros poissons-chats dans les recoins de l'écluse.

Conditions de plongée

Mise à l'eau de la rive. Profondeur maximum 50 pieds. Visibilité variant de 10 pieds à 25 pieds. Courant variant de moyen à fort, selon la saison.

Notes

Sub Aqua Tech favorise maintenant un environnement sans fumée pour la santé de ses plongeurs. Il sera donc dorénavant interdit de fumer sur le bateau ou dans l'ère de regroupement sur le site. Apportez votre lunch. Tables de pique-nique, toilettes fermées pour l'hiver. Lampe de plongée recommandée. Boussole OBLIGATOIRE. Comme toutes les épaves de l'Ontario, cette épave est la propriété de la province de l'Ontario et il est strictement interdit d'y prendre des objets. Le paiement doit être fait à la boutique, au plus tard, le jeudi précédent la sortie. Cette sortie peut être annulée sans préavis selon la température ou le nombre de participants. Aucun remboursement ou crédit sauf sur annulation par la boutique. **Présentation de votre certification de plongeur et votre formulaire d'acceptation des risques préalablement rempli OBLIGATOIRE. AUCUN FORMULAIRE DISPONIBLE SUR PLACE.**